



ôpitaux du Bassin de Thau

**POLE URGENCES / SMUR / UHCD**

**Secrétariat** : Tél : 04.67.46.57.57

Fax : 04.67.46.58.88.

**Accueil** : Tél : 04.67.46.57.21.

Hôpital S' Clair - Hôpital S' Loup

## **SURVEILLANCE D'UN TRAUMATISME CRANIEN BENIN A DOMICILE**

*Tout traumatisé du crâne amené au Service des Urgences a subi un examen clinique par le médecin des Urgences à la recherche de signes de lésions intracrânielles.*

*Les hématomes («bosses»), ecchymoses («bleus») ou écorchures sont complètement bénins et ne nécessitent aucune exploration complémentaire (aucune radiographie n'est nécessaire).*

La surveillance d'un enfant victime d'un traumatisme crânien bénin se poursuit pendant environ 24 heures, avec réveil de l'enfant toutes les 3 heures la première nuit. Cette surveillance s'arrête si, après 24 heures, aucun des signes suivants (ou tout autre signe anormal) n'est apparu :

- **SOMNOLENCE EXCESSIVE** : votre enfant est inhabituellement fatigué suite à l'accident ou ne se réveille pas normalement.
- **VOMISSEMENTS PERSISTANTS** : supérieurs à 2 fois dans la journée.
- **ANOMALIES DES YEUX** : une pupille de votre enfant est plus large que l'autre. Il voit double ou ses yeux ne bougent pas de façon symétrique.
- **ANOMALIE DES MOUVEMENTS** : ceux-ci sont non coordonnés ou non adaptés.
- **ANOMALIE DE LA PAROLE** : celle-ci est incompréhensible ou votre enfant ne peut plus s'exprimer.
- **MAL DE TETE SEVERE** : votre enfant a de plus en plus mal à la tête et la douleur ne cède pas avec le PARACETAMOL (doliprane® = efferalgan® = dafalgan®).
- **SURVENUE D'UNE CONVULSION** : votre enfant se met à avoir des mouvements saccadés et désordonnés de tout le corps.
- **SAIGNEMENT DE NEZ OU D'OREILLE.**
- **OU TOUT AUTRE SIGNE QUE VOUS JUGEZ ANORMAL.**

La surveillance à domicile comporte :

- un repos de 48 heures.
- pas d'exercice physique excessif.

### **Conduite à Tenir** (que faire si l'un des signes apparaît)

**Ne pas s'affoler, garder son sang-froid pour éviter les «suraccidents» liés à la panique, prévenir le 15 et suivre les conseils du médecin du Centre 15.**

SERVICE URGENCES - SMUR - UHCD

Dr Claude PLOCH

Praticien Hospitalier - Chef de Pôle

RPPS : 10003253134

Hôpital Saint Clair - SETE

Hôpital S' Clair : Siège social - bd. Camille Blanc - B.P. 475 - 34207 Sète cedex - Tél. : 04 67 46 57 57 - Fax : 04 67 46 57 99  
H.R.M. Les Pergolines : Chemin de la poule d'eau - B.P. 475 - 34207 Sète cedex - Tél. : 04 67 46 57 97 - Fax : 04 67 46 56 16  
Hôpital S' Loup : bd. des Hellènes - 34300 Agde cedex - Tél. : 04 99 44 20 00 - Fax : 04 99 44 20 06  
Résidence Claude Goudet : 15, bd. Victor Hugo - 34340 Marseillan - Tél. : 04 67 01 98 00 - Fax : 04 67 01 98 35  
Résidence l'Estagnol : 15, chemin de l'Estagnol - 34450 Vias - Tél. : 04 99 44 26 00 - Fax : 04 99 44 26 01  
Résidence Laurent Antoine : 2, rue du Docteur Barrat - 34300 Agde - Tél. : 04 34 85 85 00 - Fax : 04 34 85 85 03